

2009, une année sombre pour l'emploi

En 2009, les effectifs salariés du secteur marchand ont diminué de 2,6 %. Ce repli, qui s'est accéléré en début d'année, concerne particulièrement les effectifs de l'industrie et de la construction. Les services ont globalement mieux résisté. L'emploi intérimaire, très sensible à la conjoncture, a fortement diminué à partir de fin 2008 mais enregistre une reprise à partir de l'été.

La forte contraction de l'emploi salarié en Alsace s'est intensifiée dès le début de l'année 2009. Malgré les mesures de chômage partiel mises en place, d'abord pour le secteur industriel et notamment le textile-cuir et l'automobile, puis pour l'ensemble des branches, les restructurations et les réductions d'emplois se poursuivent dans l'industrie et la construction et s'étendent au commerce et aux activités de services. Les pertes d'emplois restent soutenues durant les trois premiers trimestres de l'année. Le recul de l'emploi s'atténue au quatrième trimestre (même niveau que le trimestre précédent), l'intérim montrant des signes de reprise à partir de l'été, dans l'industrie et les services.

Au final, l'année 2009 se termine par un recul des effectifs salariés de 2,6 % par rapport à l'année précédente, soit une baisse encore plus prononcée qu'en 2008 (-1,6 %).

Encore des emplois perdus dans l'industrie

Dans le secteur industriel, les baisses d'effectifs perdurent. En huit ans, plus d'un emploi industriel sur cinq a disparu. Avec la crise, la situation s'est encore dégradée et l'industrie alsacienne connaît un nouveau recul de ses emplois salariés de 5,5 %, bien supérieur à celui de 2008 (-3,4 %), et ce, de manière marquée dans les deux départements. Deux zones d'emploi sont particulièrement affectées : Wissembourg qui perd un emploi industriel sur dix, et Colmar-Neuf-Brisach qui en perd un sur douze.

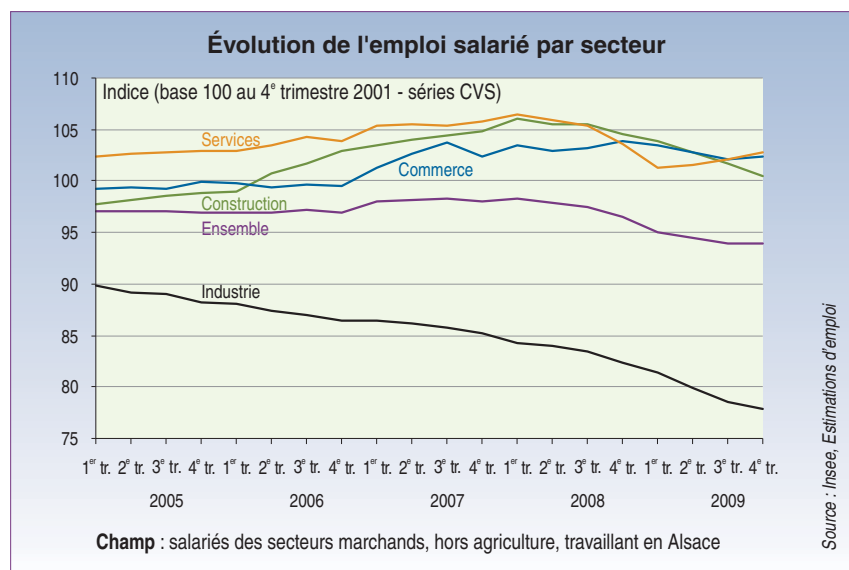
Tous les secteurs d'activité industriels sont concernés par des réductions d'emplois, à l'exception du secteur "énergie, eau, gestion des

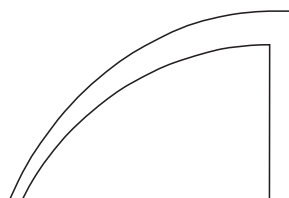
déchets et dépollution" dans le département du Haut-Rhin qui maintient ses effectifs.

Dans la "fabrication de matériels de transport", l'emploi salarié recule en 2009, malgré les "primes à la casse", le soutien de l'activité par le biais d'aides et le recours au chômage partiel.

Dans le Bas-Rhin, la chute des effectifs atteint -8,2 %. Les zones d'emploi de Strasbourg et de Wissembourg, pour le secteur de la fabrication automobile, sont particulièrement touchées. Les équipementiers automobiles (métallurgie, pièces mécaniques ou électroniques pour les véhicules) ont également fortement réduit leurs effectifs, les zones d'emploi de Haguenau-Niederbronn et de Molsheim-Schirmeck étant concernées tout comme celle de Strasbourg.

Dans le Haut-Rhin, les effectifs diminuent de plus de 7 %, avec un impact fort, notamment dans la

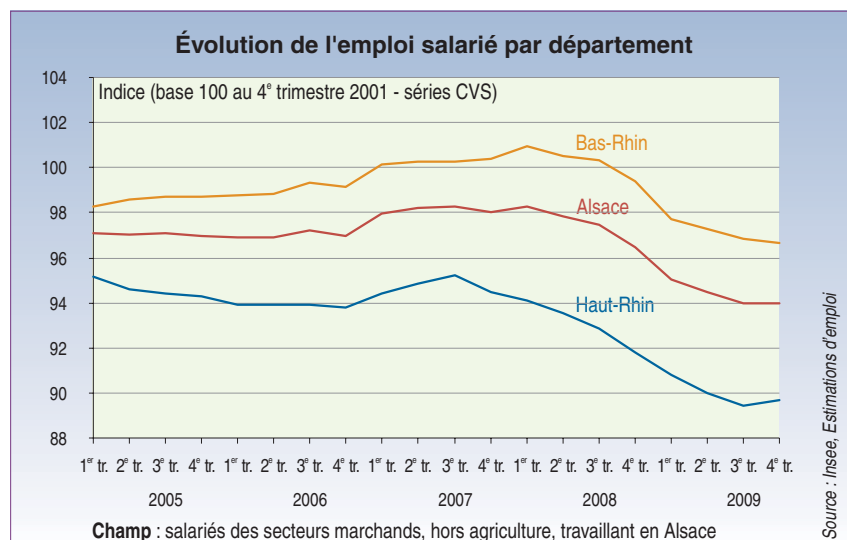




zone d'emploi de Colmar-Neuf-Brisach (métallurgie, aluminium, pièces mécaniques, organes de transmission) et dans celles de Thann-Cernay et de Mulhouse (chimie, textiles industriels et techniques, caoutchouc, matières plastiques).

Peu de secteurs industriels épargnés

Les emplois sont en baisse dans les secteurs dont l'activité est en grande partie conditionnée par celle de l'industrie automobile. C'est le cas de la "fabrication d'équipements électriques et électroniques, informatiques et de machines" dont les effectifs diminuent respectivement de 3,3 % et de 8,2 % dans le Bas-Rhin et dans le Haut-Rhin. Dans la "fabrication d'autres produits industriels", les emplois sont en baisse de 6 % dans le Bas-Rhin et de 7,2 % dans le Haut-Rhin.



Le tissage et l'ennoblissement, dans les zones d'emploi de Colmar-Neuf-Brisach et de Mulhouse, la fabrication de parfums et de produits pour la toilette, la fabrication de colorants et pigments, dans les zones de Sélestat-Sainte-Marie-aux-Mines et de Saint-Louis perdent des emplois.

Lié au recul de l'activité dans la construction, le secteur de la fabrication de matériaux en terres cuites et de matériaux élaborés pour la construction a également supprimé

des emplois dans les deux départements. La zone d'emploi de Strasbourg est impactée par les difficultés dans l'industrie du papier, carton, emballage et dans l'imprimerie et l'édition.

Dans la "fabrication de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac" la diminution des emplois se poursuit comme en 2008, le département du Haut-Rhin étant le plus affecté avec une baisse de 3,4 % des effectifs salariés.

Recul de l'emploi dans tous les secteurs marchands

Activités économiques en A17	Évolution en glissement annuel au quatrième trimestre 2009* (en %)		
	Alsace	Bas-Rhin	Haut-Rhin
Industrie	-5,5	-4,8	-6,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et tabac	-2,7	-2,4	-3,4
Énergie et raffinage, eau, gestion des déchets et dépollution	-3,2	-5,2	0,3
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	-5,1	-3,3	-8,2
Fabrication de matériels de transport	-7,6	-8,2	-7,2
Fabrication d'autres produits industriels	-6,5	-6,0	-7,2
Construction	-4,0	-3,3	-5,0
Commerce	-1,4	-1,6	-1,0
Services	-0,9	-2,0	1,4
Transports et entreposage	-2,9	-2,4	-3,9
Information et communication	-2,3	-1,7	-4,8
Activités financières et d'assurance	-0,3	0,4	-2,0
Activités immobilières	-0,5	-0,7	-0,1
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	1,2	-1,0	5,7
Autres activités de services	1,0	-0,8	4,4
Ensemble	-2,6	-2,8	-2,3

* en données corrigées des variations saisonnières (CVS)

Champ : salariés des secteurs marchands, hors agriculture, travaillant en Alsace.

Source : Insee, Estimations d'emploi

Révision du dispositif d'estimations de l'emploi localisé

Depuis septembre 2009, les estimations annuelles d'emplois sont établies avec le **dispositif ESTEL** (Estimations d'emploi localisé) par statut et secteur d'activité, pour les salariés à partir des déclarations annuelles de données sociales (DADS) qui incluent les effectifs de la fonction publique d'État et les salariés des particuliers employeurs, auxquels sont rajoutés les non-salariés.

Les estimations calculées par ESTEL sont corrigées de la multiactivité et correspondent à un concept d'emploi au sens du bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi.

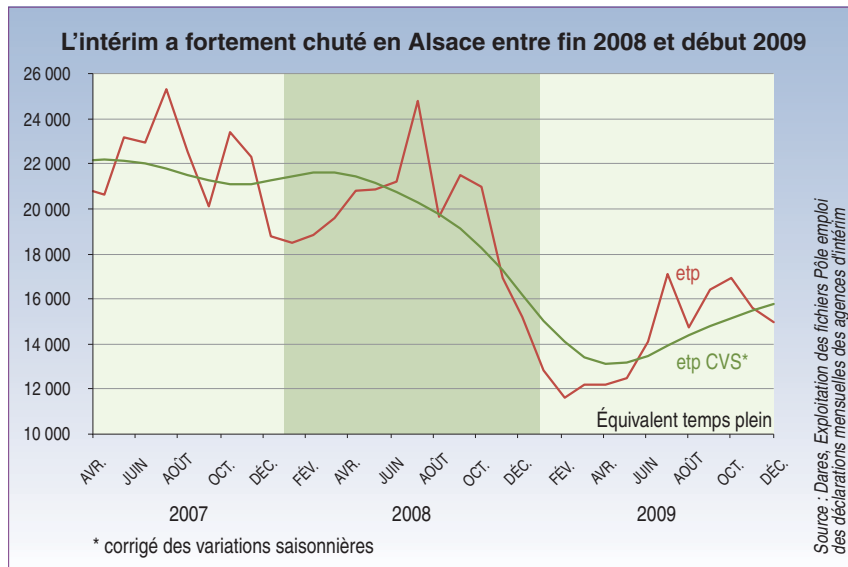
Accélération des pertes d'emplois dans la construction

Altérée par la crise, l'année 2008 s'était achevée par une diminution de 0,2 % des effectifs salariés dans le secteur de la construction. En 2009, la baisse des mises en chantier de logements entraîne une contraction de l'emploi dans ce secteur tout au long de l'année et des pertes d'emplois de l'ordre de 4 %.

Dans le Haut-Rhin, la diminution de l'emploi s'accroît fortement (-5 %), tandis que dans le Bas-Rhin, les effectifs, qui s'étaient maintenus en 2008, enregistrent un net recul (-3,3 %) en 2009. Les zones d'emploi de Strasbourg, de Colmar-Neuf-Brisach et de Mulhouse perdent plus de 5 % de leurs emplois dans la construction.

Repli de l'emploi dans le commerce et les services

Alors que l'emploi s'était maintenu dans le commerce en 2008, il baisse de 1,4 % en 2009. Dans les services, l'emploi diminue de 0,9 %. Pour ce qui concerne le commerce, la diminution est plus élevée dans le Bas-Rhin que dans le Haut-Rhin.



Dans les services, certains segments comme les activités financières et d'assurance ont traversé la crise en maintenant leurs emplois. Les activités immobilières stabilisent leurs effectifs en 2009 (-0,5 %). La situation est néanmoins différente dans les services pour les deux départements. Dans le Bas-Rhin, les effectifs sont en baisse, alors que le secteur résiste dans le Haut-Rhin (+1,4 %), soutenu à la fois par les "activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien" et par les "autres activités de services" qui affichent encore des évolutions positives dans ce département.

Dans le secteur des transports, ballotté par la conjoncture, la région enregistre quatre fois plus de

suppressions d'emplois qu'en 2008, le recul atteignant les 4 % dans le département du Haut-Rhin.

Les entreprises de la région, comme dans toutes les régions françaises, ont eu recours au chômage partiel pour ajuster leurs effectifs à la baisse d'activité ; elles ont également eu moins recours à l'intérim pour éviter, dans un premier temps, de réduire trop brutalement leurs effectifs. L'intérim a fortement chuté entre l'automne 2008 et le printemps 2009, (-33 %), mais est reparti à la hausse dès le 2^e trimestre 2009, notamment dans le Haut-Rhin.

Marie-José DURR
Serge AUVRAY

Nouvelle NAF rév.2

La nomenclature d'activités française, NAF, a été révisée au 1^{er} janvier 2008. Elle succède à la NAF rév. 1 datant de 2003. L'ensemble des nomenclatures d'activités ont été révisées aux niveaux mondial, européen et français, afin de mieux refléter les évolutions économiques des vingt dernières années et de rechercher une meilleure comparabilité internationale.

Les modifications portent d'une part sur le secteur des services, d'autre part sur les activités à fort contenu technologique : une division pour les industries des technologies de l'information et de la communication (TIC) a été créée.

Deux sections transversales ont aussi été créées : l'une relative à l'information et à la communication, l'autre à l'environnement.

Les services rendus principalement aux entreprises ont été scindés entre "activités spécialisées, scientifiques et techniques" et "activités de services administratifs et de soutien".

Les activités d'entretien et de réparation sont systématiquement identifiées selon qu'il s'agit :

- des biens d'équipements par une division de l'industrie manufacturière ;
- de l'automobile par un groupe du commerce ;
- des ordinateurs et des biens personnels et domestiques par une division des services.